

# LE NOUVEAU LYON

JOURNAL DES INTÉRÊTS COMMERCIAUX, INDUSTRIELS, AGRICOLES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES DE LA VALLÉE DU RHONE ET DE LA LOIRE

RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

DES HAÏNES LE TEMPS EST PASSÉ

(SHAKESPEARE)

5 Cent. le Numéro

5 Cent. le Numéro

## ABONNEMENTS :

LYON, RHÔNE, LOIRE, SAÛNE-ET-LOIRE, AIN, ISÈRE ..... 5 fr.  
AUTRES DÉPARTEMENTS, CORSE ET ALGÈRE ..... 7 fr.  
Les abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 du mois. Joindre 50 c. à tout changement d'adresse.  
Les manuscrits, insérés ou non, ne sont pas rendus.

PREMIÈRE ANNÉE — N° 37

SAMEDI 1<sup>er</sup> Septembre 1894 — Saints Leu et Gilles

— DEMAIN SAINT LAZARE —

ADMINISTRATION, de 9 h. à 6 h. | Place des Terraux, 7  
RÉDACTION, de 3 heures à minuit.

ANNONCES COMMERCIALES, la ligne. 0.60 | RÉCLAMES, la ligne. 1.50  
Prix divers pour les Annonces démocratiques et Dées.

## COMMERCE D'EXPORTATION

L'Espagne de ne pas envoyer de consul à Fez, et d'employer ses bons offices auprès de la France et de l'Angleterre pour les amener à retirer leurs consuls.

### A TRAVERS L'ANARCHISME

La gendarmerie de Craonne (Haute-Loire) a arrêté un anarchiste, qui menaçait de faire sauter un café, et qui venait de Barcelone d'où il a été expulsé.

Le parquet de Liège a reçu la nouvelle officielle de l'arrestation du faux baron de Sternberg, à Pétersbourg.

On télégraphie de Lisbonne que neuf anarchistes ont été arrêtés à la suite d'une réunion tumultueuse.

Les agents de la force publique ont procédé à une minutieuse perquisition au domicile des chefs et des principaux membres du *Fascio di Lavoratori*, à Venise.

Les livres imprimés ou manuscrits suspects ont été saisis au siège du *Fascio*. Les agents ont tout emporté, même la bannière.

Notification a été faite à l'avocat Miola, président de l'association, du décret préfectoral par lequel le *Fascio di Lavoratori*, ayant un but subversif, est déclaré dissous.

### LA GUERRE SINO-JAPONAISE

En réponse aux demandes pressantes des représentants des différentes puissances européennes à Tien-Tsin des navires européens sont réunis dans le port.

Une dépêche de Chéou annonce l'arrivée à Port-Arthur d'une flotte japonaise accompagnée de transports.

Les troupes ont débarqué autour du promontoire et ont commencé l'attaque, pendant que les cuirassés japonais bombardaient les ports et les docks.

Le plan de la flotte japonaise est de détruire les docks pour empêcher les réparations des cuirassés chinois et leur couper ce refuge.

Le combat continuait lorsque le télégramme a été expédié.

Dans la même dépêche, il est dit que des jonques, venant de New-Chang, ont rencontré un grand nombre de cadavres de soldats japonais, près de l'embouchure de Ta-Tong.

Cette particularité est considérée comme la confirmation de la défaite des japonais sur les bords de ce fleuve.

G. J.

## INFORMATIONS

### L'incendie de Colombes

M. Labussière, commissaire de Colombes a interrogé M. Aulagne, dont la maison a brûlé avant-hier, Mme Aulagne, qui avait été également convoquée s'est fait excuser; elle se dit souffrante et forcée de garder la chambre à Paris.

M. Aulagne a déclaré qu'il était rentré à Colombes à 1 h. 30 du matin, alors que le feu avait presque achevé son œuvre. Il n'a pu fournir aucun élément nouveau sur l'enquête.

M. Labussière, accompagné de M. Duval, architecte, s'est rendu ensuite sur les lieux du sinistre, où ces messieurs ont pu relever les traces très distinctes de six foyers d'incendie.

### Encore Caserio

Léon XIII l'a échappé belle. Il y a quelques jours, des voyageurs visitant le mont Genesio ont découvert, sur le livre des étrangers de l'hôtel Chericotti, la note suivante :

Santo Caserio, di Motta Visconti, provincia di Milano, 5-4-1893. Evviva l'anarchia ! Morte al Papa-Re.

### Journal poursuivi

Le directeur du *Petit Caporal* a comparu hier devant M. Rempu, juge d'instruction. La poursuite dont il est l'objet, était motivée par un article paru le 22 août et intitulé : « C'est complet. »

Dans cet article, il commentait une interview du *Figaro*, dans laquelle un conseiller à la Cour de Paris disait ce qu'il pensait de ses collègues.

### Terrible incendie

Un terrible incendie a éclaté à Canton, parmi les bateaux sur lesquels se fait la vente des fleurs, et qui servent d'habitations. Des centaines de bateaux ont été détruits, et plus de mille personnes ont péri.

Tous ces bateaux rangés bord à bord et amarrés l'un à l'autre, se communiquent le feu avec une rapidité telle que plusieurs étaient en feu avant que les occupants aient eu le temps de couper les amarres.

### Les victimes d'Emile Henry

Plusieurs journaux se sont émus de la situation du garçon de café Maurice, blessé en essayant d'arrêter Emile Henry. Maurice a reçu du ministère de l'Intérieur, sur les fonds de secours, une somme de 6 à 700 francs. Aucun crédit spécial n'ayant été voté pour cet objet.

M. Maurice va être pourvu d'un bureau de tabac, ou d'une recette buraliste.

### La reine d'Italie

Le baron Perroz, au moment de l'attaque d'Appelpeix à laquelle il a succombé, se trouvait relié par une corde à toutes les personnes faisant partie de l'excursion. Le poids de son corps a fait glisser tout le monde dans un précipice.

La reine d'Italie a donc échappé à un grand danger. Elle a fait preuve, paraît-il, d'un admirable sang-froid.

### La lépre en Espagne

On écrit de Barcelone à la *Gazette de France* que la lépre sévit dans la province d'Alicante. Dans le village de Benidorm on a tué plus de 100 personnes, on est atteint. Dans tous les cantons de la dite province, la lépre règne avec plus ou moins de rigueur.

Espérons que le gouvernement espagnol fera le nécessaire pour empêcher l'épidémie de se propager, ce qui pourrait avoir de suites déplorables non seulement pour l'Espagne, mais aussi pour les autres pays.

Tous ceux qui ont, à un titre et à un degré quelconque, charge de la prospérité du pays, doivent se préoccuper de l'état peu florissant de notre commerce d'exportation. Loin de progresser dans nos échanges avec les nations étrangères, nous reculons. Celui qui prendrait en bloc les chiffres de la statistique pour prétendre le contraire, commettrait une grossière erreur. Il ne s'agit pas, en effet, de voir nos exportations en elles-mêmes, mais comparativement à celles de nos principaux concurrents. Eh bien ! qu'on examine ainsi ce qu'était le commerce français il y a trente ans et ce qu'il est aujourd'hui : on trouvera, hélas ! une notable différence.

Bien des marchés, où nos produits régnaient presque exclusivement, sont aujourd'hui fermés à notre industrie ; des clientèles qui nous étaient depuis longtemps fidèles sont allées à nos rivaux.

Les causes de ce changement ? — Elles sont multiples ; les unes visibles, certaines ; les autres cachées, problématiques. Dans beaucoup de cas, il y a de notre faute ; dans d'autres cas, c'est le fait de circonstances indépendantes de notre volonté.

Écartons la question du libre-échange et de la protection. Les libre-échangistes, avec quelque apparence de raison, peuvent dire que notre régime douanier a fermé ou restreint certains de nos débouchés en Europe. Les protectionnistes, de même, affirment que, du moins nous avons conservé aux produits français le marché français menacé. Ils ajoutent que des peuples, protectionnistes avant nous et plus que nous, ne souffrent pas du mal dont nous sommes frappés.

D'ailleurs, à quoi bon se buter devant un obstacle infranchissable. La protection douanière existe ; tant que l'opinion du pays et des Chambres n'aura pas changé à son sujet, on ne le détruira pas.

Il faut donc chercher les autres causes du malaise commercial et voir celles d'entre elles sur lesquelles nous pouvons influer. L'une de celles qui ont le plus fortement agi est la défaite de la France en 1870. Cela peut paraître extraordinaire ; c'est ainsi pourtant. Consultez nos nationaux depuis longtemps établis à l'étranger, et vous verrez ce qu'ils en disent. Le prestige de la victoire pèse lourdement dans la concurrence économique. La France vaincue a perdu ses clients. Le Sedan militaire a conduit à un Sedan commercial.

Mais il est permis de supposer que le courant, né des événements douloureux de 1870, et qui a failli causer la débacle de notre exportation, est aujourd'hui enrayé, détruit. La France a rétabli ses forces, reconquis son autorité et sa place dans le concert des nations.

Le souvenir de l'année terrible doit être suffisamment effacé pour ne plus peser sur nous. Sans récriminer, sans nous lamenter sur les pertes subies et les erreurs commises, prenons la situation telle qu'elle est, et voyons les moyens dont nous disposons pour l'améliorer.

Notre industrie a bien ses défauts, ses routines, ses timidités surtout. Elle a aussi ses grandes qualités, dues au génie particulier de notre race ; elle a l'ingéniosité, le goût, l'art. Il n'est pas besoin d'insister quand on parle dans une cité qui résume aussi bien l'industrie nationale que la cité lyonnaise.

Donc, notre infériorité ne résulte pas de la valeur de nos produits. Seulement, à quoi servirait de confectionner les objets les plus beaux, les plus désirables, si on ne les met pas à la portée de ceux qui peuvent les apprécier et les désirer, s'ils ne s'offrent pas aux acheteurs, à l'endroit où ceux-ci se trouvent et au moment où ils sont prêts à ouvrir leur bourse.

C'est le commerce d'exportation qui a ce rôle de chercher le consommateur étranger, de s'enquérir de ses goûts, de ses besoins, de diriger par là et d'alimenter de commandes la fabrique française en lui créant des débouchés, en maintenant par une activité incessante ceux qu'elle possède déjà.

La question se pose de savoir si notre commerce fait ce qu'il peut et ce qu'il doit faire. Pour y répondre, qu'on cherche quelles sont et la vigilance et la hardiesse du commerce anglais, du commerce allemand lui-même qui s'efforce de l'imiter. Qu'on le compare à l'apathie sinon universelle, du moins trop générale des exportateurs français.

Que font-ils ? Quels jeunes hom-

mes d'énergie et d'initiative savent-ils se lancer dans le monde à la conquête des marchés lointains ? Quels syndicats de vente, quels musées commerciaux, annexes de comptoirs nos industriels ont-ils créés ?

Il y a eu d'heureuses initiatives, il faut le reconnaître. Mais combien peu nombreuses et souvent éphémères ?

Nous disons aux négociants, aux industriels :

— Vous ne faites pas ce que vous devriez faire pour développer nos exportations.

Les plus sincères et les plus clairvoyants en conviennent ; les autres le nient. Mais tous, en même temps, se retournant vers nous, et nous disent :

— Et vous, Gouvernement, Parlement, que faites-vous ? Comment nous aidez-vous ? Où sont les renseignements que vous devez nous fournir ? Où trouvons-nous l'appui qui nous est dû.

Pour un peu ils ajouteraient :

— Vous ne faites absolument rien. La vérité est qu'on fait trop peu de chose.

Et alors ?

Alors ? Ne croyez-vous pas qu'au lieu de perdre son temps en reproches également mérités, on ferait mieux de se mettre à l'œuvre de part et d'autre.

Il y a là une tâche bien digne d'être entreprise. Dans quelles conditions peut-elle l'être ? C'est ce que nous tenterons d'indiquer dans un prochain article.

Paul DOUMER, député.

## La Guerre entre la Chine et le Japon

Le nouveau récit du journal chinois le *Hupao*, de Shanghai, diffère surtout des versions précédentes par les dates. Jusqu'à ce jour, on nous avait dit que les Japonais avaient été battus du 16 au 20 août ; nous apprenons maintenant que les premiers engagements ont eu lieu le 13 et le 14. Ils se sont terminés le 18 sur les rives de l'estuaire du Tatong, par un combat d'artillerie entre les impériaux et l'escadre japonaise, et celle-ci aurait eu quelques succès sérieux.

Les Chinois avouent qu'ils ont perdu quelques centaines d'hommes dans cette affaire, de par le feu des navires japonais.

Comme tous nos confrères qui cherchent à suivre les phases de la guerre sino-japonaise, nous ne pouvons qu'accueillir avec réserves les versions de ces premiers succès des impériaux. En particulier, le combat entre l'artillerie chinoise et la flotte japonaise paraît dénué de vraisemblance.

Ce qui me semble plus vrai, c'est que les Coréens du nord marchent avec les Chinois, tandis que, du côté de Séoul, d'autres Coréens donnent leur concours aux Japonais. Cela n'a pas lieu d'étonner ; ces pauvres Coréens sont taillables et corvéables à merci, et puis les discordes intestines du royaume ont amené la formation de deux partis, celui de la reine et celui du père du roi, l'ancien régent, qui se disputent le pouvoir.

Mais tout en admettant que la population coréenne se divise en deux camps hostiles, selon qu'elle est dans la zone occupée par l'un ou l'autre des adversaires, on doit convenir que ses vraies sympathies sont du côté des Chinois.

Pour revenir aux opérations de guerre, signalons un télégramme disant que la flotte du Mikado a escorté à l'embouchure de la rivière Yalu, frontière de Chine, un convoi de troupes qui a l'ordre d'intercepter les communications des impériaux. Si cela est vrai, l'inaction de l'escadre de l'amiral Ting se comprend de moins en moins.

Un télégramme de Vienne au *Daily-News* nous apprend que la cour de Chine a prié l'évêque catholique de Pékin d'assurer au pape et à son clergé que le gouvernement impérial a pris des mesures pour la protection des chrétiens en cas de désordres.

Cette nouvelle a été annoncée le 12 août aux fidèles, dans les quatre églises catholiques de Pékin.

## Courrier de Londres

Londres, 30 août.

La question de la cathédrale catholique, en suspens depuis une trentaine d'années, est enfin tranchée. Depuis 1865, il avait été décidé de construire une cathédrale à mémoire du cardinal Wiseman, des dons considérables avaient été reçus à cet effet ; mais il avait fallu attendre que l'on ait réuni une somme suffisamment élevée pour commencer les travaux.

Le cardinal Manning avait fait à Westminster un prix de 55,000 livres sterling, l'acquisition d'un terrain de quatre arpents et demi qui vaut aujourd'hui 300,000 livres sterling ; c'est là que sera élevée la nouvelle cathédrale.

M. Bentley, architecte, qui a construit plusieurs églises en Angleterre, est chargé des travaux ; le style de la cathédrale sera celui de l'ancienne cathédrale, genre primitif de l'architecture chrétienne.

Les réformes postales ici ne se comptent plus ; à chaque fois que l'occasion se présente, une nouvelle réforme voit le jour.

Cette fois le public est autorisé, à partir de samedi, à employer des cartes postales de son choix, à la condition qu'il se conforme à un règlement fort simple. Ces grandes réformes postales sont principalement dues à un membre des Communes, M. Heaton, qui en fait sa spécialité. M. Heaton, disons-le en passant, est un parfait gentleman avec

lequel depuis quelques années nous entretenons les meilleurs rapports, et ajoutons qu'il est en ce moment en France où il va prendre à Marseille, le 3 septembre, le bateau des Messageries Maritimes pour se rendre en Australie.

S'il faut ajouter foi à l'article de la *Dombay Gazette*, M. Blownogrec se serait embarqué à Bombay sur le vapeur *Siam* pour se présenter aux prochaines élections législatives, avec l'appui de lord Salisbury et de M. Balfour. Il n'y a pas si longtemps que lord Salisbury ridiculisait M. Naoroogie, le membre libéral d'origine indienne, lord Salisbury se démocratiserait-il ?

La concurrence devient de jour en jour plus grande dans les grandes compagnies maritimes ; les Allemands s'étant mis de la partie, les compagnies anglaises réduisent autant que possible leurs tarifs.

Les compagnies Cunard et Allan prennent dorénavant cinquante francs aux émigrants de Liverpool à New-York. Leurs bateaux font cette traversée environ en cinq jours et treize heures et sont fort bien aménagés. Il est évident que ces émigrants ne font pas de mauvaises affaires ; mais il ne faut pas oublier que leur principal souci est de pouvoir émigrer à bon marché, et qu'ils ne regardent pas à si près : ce qu'il leur faut, c'est pouvoir gagner leur existence dans un pays nouveau.

Hassberg, le faussaire écossais, qui avait réussi à négocier de fausses traites pour une valeur considérable, a été hier condamné par la haute cour de justice d'Édimbourg à huit années de travaux forcés. Hassberg avait fait des spéculations malheureuses et n'avait rien trouvé de mieux que de se couvrir au moyen de fausses traites tirées sur les Banques écossaises, qui ne s'en aperçurent que quand il était trop tard pour agir.

CARL.

LES Croiseurs Auxiliaires des Messageries Maritimes

Nul n'ignore que les grands courriers des Messageries et principalement ceux qui desservent la ligne de l'Australie et de la Nouvelle-Calédonie, tels que l'*Australien*, le *Polyésien*, l'*Armada-Bélie*, et le *Ville-de-la-Croix*, ont été construits en vue seulement du transport des passagers et des marchandises, mais dans le but d'être utilisés, en temps de guerre, comme croiseurs auxiliaires. Ces quatre derniers, principalement, dont la vitesse est supérieure à celle de ceux qui les ont précédés, ont reçu, lors de leur mise à l'eau, des dispositions telles qu'ils peuvent être armés comme de véritables croiseurs de l'État.

C'est ainsi que le paquebot *Polyésien*, que commande le lieutenant de vaisseau Bourd et qui doit prochainement effectuer le départ postal de l'Australie et de la Nouvelle-Calédonie, emportera son armement complet de matériel de guerre.

Cet armement consiste en quatre canons de gros calibre, dont deux dits : de chasse, et deux de retraite, et de dix canons-revolvers du système Hotchkiss, lesquels seront disposés dans les parties élevées du navire. Le *Polyésien* emportera même 56 tonnes de toutes sortes de munitions de guerre et plus de 300 obus. Dès son arrivée à Nouméa, le paquebot débarquera tout ce matériel qui sera entreposé dans les magasins de l'État.

Le gouvernement, d'accord en cela avec la compagnie, a cru devoir prendre cette mesure pour assurer, en cas de conflit inopiné, l'armement en guerre des courriers d'Australie. De ce fait, ces derniers pourront ainsi, sans trop de danger, et surtout sans leur grande vitesse, mener à bien la mission dont ils seraient chargés dans des cas difficiles et au besoin même, de prêter leur concours à notre flotte.

La compagnie, du reste, ne s'en est pas tenue là, et elle vient de décider, que pareille mesure serait prise pour ceux de Chine et de Madagascar.

Il convient aussi d'ajouter que la *Tamise*, qui se trouve actuellement en station en Chine, a été transformée en croiseur, et que la *Manche*, qui est en ce moment à La Ciotat, destinée à desservir la ligne de Saigon à Haï-Phong, va l'être également.

La compagnie de Messageries maritimes se préoccupe, on le voit, de la prise de possession par le gouvernement, de ses navires, en cas d'une urgence absolue, et elle fait tout son possible, pour que la flotte soit en état de répondre à toutes les nécessités. On ne saurait trop l'en féliciter. H. M.

## LE RECORD DE LA RÉCLAME

Il faut avouer que l'art de la réclame a pris, même chez nous, où il était resté assez longtemps stationnaire et fort éloigné du puffisme américain, un essor remarquable. La mise en scène, qui a précédé l'offre de la dernière invention de Turpin au gouvernement français, pouvait passer pour le chef-d'œuvre du genre ; mais je ne sais si nous ne sommes pas entraînés de voir mieux et plus fort, plus cocasse assurément, à propos d'une affaire banale de librairie. La chose vaut la peine d'être contée.

On se souvient qu'il y a quelques jours, un échange de lettres avait lieu entre le cardinal Rampolla et un ancien sous-secrétaire d'État, passé de l'opportunisme au boulangisme et tombé du boulangisme dans l'oubli. C'était, naturellement, l'ancien sous-secrétaire d'État qui avait commencé. Il signalait à l'attention du souverain-pontife un ouvrage parti, comme on disait au grand siècle, de la main d'un de ses jeunes amis, et dont le titre soulignait cette recommandation exceptionnelle : *Le Triomphe du Christ*, par Guy de Pierrefeu, ne pouvait manquer d'être agréable au saint-père en lui prouvant qu'il y a encore des chrétiens en France, des hommes prêts à confesser l'Évangile et à chercher le remède à tous les maux qui accablent la société moderne, etc. Le cardinal Rampolla, ou plutôt le chancelier, répondait dans les formes traditionnelles au très illustre seigneur, que dictionnelles au « très illustre seigneur » que le pape était très touché de ses sentiments, et que le noble ami de M. Turquet pour l'honneur de son livre. La lettre se terminait, toujours selon les usages, par l'octroi de la bénédiction apostolique à M. Turquet et à toute sa famille, ainsi qu'au « louable auteur du *Triomphe du Christ* ».

Il reste à savoir si le cardinal Rampolla sera bien aise d'avoir été ainsi enroblé, ré-

vérence parler, dans le bataillon des hommes-sandwiches chargés de promener le nom de M. Pierrefeu et d'avoir été induit à prendre pour un fils des croisés l'ex-secrétaire de M. Naquet ! Peut-être si derrière le *Triomphe du Christ* le Vatican eût décerné l'*Épiscopat Christ le juge* et derrière Guy de Pierrefeu le véritable auteur, sa réponse, tout en démontrant d'une irréprochable courtoisie, eût-elle été formulée en termes plus réservés. Mais on a beau joindre à la finesse italienne et à la prudence ecclésiastique toute l'expérience du diplomate, la réclame est devenue si fûtée, si habile, si déconcertante, qu'on s'y laisse prendre encore. Les pharmaciens créateurs de quelque « vin » nouveau avaient, semblait-il, atteint les limites du genre en substituant aux témoignages naïfs, (il y a trente ou quarante ans, signé : un curé de campagne ; une institutrice âgée ; un docteur de la Faculté de X...), des attestations parfaitement authentiques, d'ailleurs, de célébrités mondaines, d'actrices en renom, voire d'académiciens... connus. Voilà ces pharmaciens dépassés à leur tour. Le « record » de la réclame est très certainement détenu, à l'heure actuelle, par MM. Turquet et Antchisky. Et dire que des hommes aussi forts n'ont pas fait réussir le boulangisme ! Peut-être cherchent-ils à se consoler de leur échec en appliquant à d'autres entreprises quelques-uns des procédés qui, dans ces temps encore tout proches mais déjà si oubliés, firent la conquête de tant d'âmes simples !

LES Hollandais à Batavia

Suivant la liste publiée par le ministère des colonies, les pertes totales s'élevaient à 9 officiers morts, 10 officiers blessés grièvement, 5 blessés légèrement, 5 officiers manquants.

Les chiffres des sous-officiers et soldats morts, blessés ou manquants, n'ont pas été publiés.

Le ministre a demandé télégraphiquement leurs noms afin de pouvoir en informer les familles, qui assignent le ministère pour obtenir des renseignements.

L'abattement est général dans le pays entier.

Les fêtes de la cour, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de la princesse Wilhelmine, le 31 août, n'auront pas lieu.

Le ministre et les autorités coloniales et maritimes se réunissent à La Haye pour examiner la situation et discuter les mesures à prendre.

Le *Handelsblad* publie, dans son édition de midi, la dépêche suivante expédiée de Batavia le 30 août :

« Batavia. — Le directeur du gouvernement intérieur est parti pour Lombok. « Les forces navales bombardent Mataram. « Le capitaine que l'on croyait perdu est retrouvé. Il est légèrement blessé. « Les Saraks sont fidèles. « La situation est satisfaisante. »

## Allemagne

A l'occasion des manœuvres d'automne, la flotte allemande sera divisée en deux escadres sous le commandement de l'amiral Von der Goltz. Le pavillon de l'amiral Goltz flottera sur le cuirassé *Warth*.

Les manœuvres commenceront dans un mois.

L'escadre qui opérera dans la mer du Nord, sous le commandement du vice-amiral Koerter, comprendra les cuirassés suivants : *Baden*, *Batarn*, *Sachsen*, *Koenig*, *Wilhem*, *Deutschland* et *Friedrich der Große*.

L'amiral Phomsen ira dans la Baltique avec la deuxième escadre, laquelle comprendra les vaisseaux-écoles *Stein*, *Stoch*, *Molke* et *Gueisenau*, les cuirassés *Beornif*, *Frithjof* et *Hildebrand*, le croiseur *Brunner* et la canonnière *Meteor*.

Une flottille de six torpilleurs sera attachée à chacune des escadres.

À propos de constructions navales, une autorité allemande prétend que le coût d'un cuirassé revient en Angleterre à 600,000 livres sterling, le tonnage de jauge ; aux États-Unis à 28 livres ; en Allemagne à 87 livres et en France à 90 livres sterling.

## L'usure en Roumanie

Le *Timpu*, journal roumain, nous conte une histoire instructive qui intéresse un auteur dramatique connu, M. J.-L. Caragiale.

En 1875, le spirituel auteur de *Noaptea Fortunoasa*, étant à court d'argent, avait emprunté 70 francs à un usurier. Au bout de quelque temps, ce dernier s'adressa à la justice de paix pour réclamer l'argent, et il présenta au juge une quittance, signée par Caragiale, dans laquelle celui-ci s'engageait à payer comme intérêt 4 francs par jour pour un louis, ce qui faisait 13 francs par jour pour les 70 francs empruntés.

Pour éviter un procès, M. Caragiale payait à l'usurier 140 francs et ne s'inquiétait plus de rien, pensant que le procès était éteint. Mais l'usurier poursuivit l'action et il obtint du juge une sentence condamnant Caragiale à payer la somme de 70 francs et en plus, à la clause prévue dans la quittance.

Pendant dix-neuf ans, M. Caragiale n'avait plus entendu parler de cette affaire, lorsque ces jours derniers, les huissiers se sont présentés chez lui pour opérer une saisie en vertu d'une sentence de 1875.

La somme que réclame aujourd'hui l'usurier qui avait prêté — en 1875 — 70 fr. et qui en avait reçu à cette époque 140 s'élevait à 160,000 francs.

Le tribunal d'Illfov va se prononcer sur la contestation élevée par M. Caragiale.

## HOMMES ANTÉDILUVIENS

En faisant des fouilles à Paris, dans les abattoirs de la rue de Dantzig, des terrassiers ont mis à nu, à moins de quatre-vingts centimètres de profondeur, neuf squelettes dont l'inhumation paraissait remonter à l'époque gallo-romaine.

Ces squelettes, d'une stature peu ordinaire, mesuraient pour le plupart, du crâne au talon, de deux mètres à deux mètres

## BULLETIN DU JOUR

### LA POLITIQUE ET LES MINISTRES

Le ministre du commerce vient d'adresser une circulaire aux membres des Chambres de commerce et des Chambres consultatives des arts et manufactures, au sujet de la réforme projetée de l'impôt sur le revenu.

Cette circulaire est accompagnée d'un questionnaire.

Les décisions prises en Conseil des ministres, au sujet de l'école de Commerce et des fonctionnaires qui font partie des Conseils généraux donneront lieu, à la rentrée des Chambres, à deux interpellations qui seront déposées par le groupe Radical-Socialiste.

Trois nouvelles déclarations de candidatures viennent d'être faites pour le siège de M. Casimir-Perier. Ce sont celles de MM. Fiquier, cultivateur, candidat perpétuel, Maurice Tournadre, l'anarchiste connu et Chanet, tisseur à Lyon.

### LES MANŒUVRES DES 4<sup>e</sup> ET 11<sup>e</sup> CORPS

Le ministre de la guerre vient d'arrêter, avec le général de Galliffet, directeur des manœuvres, les dernières dispositions en ce qui concerne la présence des officiers étrangers invités aux manœuvres.

Chartres est désigné pour leur séjour.

Un détachement du 1<sup>er</sup> génie va quitter Versailles pour se rendre à Chateaudun où il doit travailler à niveler le terrain où doit avoir lieu la revue que passera le président de la République à l'issue des manœuvres.

M. Casimir-Perier, avant d'aller à Chateaudun passer la revue, a l'intention d'assister aux manœuvres de forteresse qui commenceront la semaine prochaine dans le secteur de Vaujours.

La visite du chef de l'État au fort de Vaujours est fixée au 18 septembre. M. Casimir-Perier assistera toute la matinée à l'une des opérations les plus intéressantes du siège.

&lt;

treize centimètres de longueur. Un maxillaire inférieur n'avait pas moins de seize centimètres de largeur.

L'INCENDIE DE MARSEILLE

L'incendie qui a été déclaré hier dans les propriétés du marquis de Forbin, est plus important qu'on ne l'avait eu tout d'abord.

L'incendie y trouve un aliment facile grâce à la sécheresse dont souffre la région depuis le commencement de l'été.

ECHOS ET NOUVELLES

Grand incendie à Berno

Un terrible incendie a éclaté dans cette ville, dans la rue Moritz. Sept maisons ont été brûlées, parmi lesquelles un bureau de poste.

Une épître subversive

D'après un journal anglais, le Presbytarian, les autorités turques se seraient opposées à la circulation en Turquie de l'épître aux Galates, qu'elles auraient prise pour un manifeste révolutionnaire adressé aux habitants de Galata.

L'Angleterre au Soudan

Une dépêche officieuse du Caire annonce que l'Angleterre prépare pour le mois de novembre une grande expédition destinée à la conquête du Soudan tout entier.

Une conversion à Buenos-Ayres

Le gouvernement de la République Argentine a demandé au Congrès l'autorisation de convertir en dettes d'Etat tous les emprunts des provinces.

Les Italiens en Turquie

La presse italienne mène grand bruit au sujet du luxe et de l'éclat avec lesquels le Sultan a reçu l'ambassadeur italien Catalani.

La Russie et l'Orient

La petite flottille russe, actuellement dans la mer Caspienne, sera prochainement remplacée par une flotte plus forte. Il serait en effet à craindre qu'en cas de guerre avec la Perse, l'agent anglais ne permit au gouvernement de Téhéran d'acquiescer des navires de commerce pouvant facilement être armés de façon à obtenir une supériorité sur les petits bâtiments de guerre dont dispose actuellement la Russie.

Les mineurs anglais

Par 25.417 voix contre 20.493, les mineurs écossais ont repoussé la proposition conciliatrice de la Fédération des mineurs et voté la continuation de la grève.

L'ivresse d'un facteur des postes

Curieuse, vraiment, et par bonheur peu commune, l'inspiration que le facteur Pierre Vigeric devait à l'ivresse!

Tel boit pour se donner du cœur (nous l'avons vu hier), tel boit pour inciter certains de nos politiciens en brillant contre l'ordre social actuel et stigmatiser, du haut de son honorable ivresse, le bourgeois ventru et l'administration pourrie.

LES TRIBUNAUX POUR RIRE

J'ai vengé mes poulets. La mère Michel, pardon, M<sup>lle</sup> Victoire Leger a perdu sa chatte et, répondant à ceux de Courbevoie, les échos du tribunal correctionnel de la Seine répétaient tantôt ses cris d'angoisse.

COURRIER MARITIME

Le Taurus, de la Compagnie Fraissinet, venant du Danube, de Constantinople et du Pirée, est arrivé avec 38 passagers, dont plusieurs négociants grecs allant visiter l'exposition de Lyon.

Les Sports

LE CHAMPIONNET DU V. O.

L'championnet de fond du V. O. sera couru dimanche prochain, d'Oullins à Rive-de-Gier et retour.

AMICAL CYCLE

La commission d'organisation porte à la connaissance des cyclistes indépendants qui désiraient faire partie de la société que les statuts et les renseignements leur seront fournis au siège de la société, 34, boulevard du Nord, café Grégoire.

CERCLE DE LA PÉDALE

Nous rappelons aux sociétaires du C. P. qui désiraient prendre part aux championnats de fond de 100 kilomètres pour amateurs, juniors et seniors, qu'ils doivent se faire inscrire ce soir dernier, délai, place de l'Hôpital, au cours de la réunion générale mensuelle.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LYON

Hier vendredi est venu devant le tribunal correctionnel, présidé par M. Barvas, assisté de MM. Durand et Larrivé, l'affaire de l'abbé Favier et de la fille Giraud, sa complice.

La cause a été appelée à deux heures de l'après-midi, par M<sup>e</sup> Juvanon, huissier-audencier.

L'abbé Favier, qui est en redingotte, qui est au banc des prévenus, à côté de sa complice, la demoiselle Giraud, qui est affligée d'une gibbosité remarquable.

Après l'audition des témoins à charge et à décharge on a procédé à l'interrogatoire de l'abbé qui s'est défendu très habilement et très longuement, la parole est donnée à M. le substitut Deschamps.

Dans un réquisitoire très sévère et très documenté, l'honorable organe du ministère public s'attache à démontrer que tous les faits indiqués par l'instruction, intelligemment conduits par M. Chevalier-Joly, doivent être retenus par le tribunal.

Dans une péroraison éloquentة il adjure les juges de prononcer contre l'abbé Favier une peine sévère, mais il ne s'oppose pas à ce que des circonstances atténuantes soient accordées à la fille Giraud et va même jusqu'à solliciter l'application de la loi Bérenger, en faveur de la prévenue.

M<sup>e</sup> Rouche présente ensuite la défense de M. Alfred Favier qui, d'après l'excellent avocat, est une victime du trop fameux Bardone et non d'un chevalier d'industrie.

L'éloquent défenseur prend un à un tous les arguments de M. l'avocat de la République et s'attache à démontrer que son client a fait des emprunts et non des escroqueries et un abus de dépôt.

M<sup>e</sup> Rouche termine sa brillante plaidoirie en demandant l'acquiescement de l'abbé Favier et déclare s'en rapporter absolument à la sagesse du tribunal.

Dans un court, mais substantiel plaidoyer, M<sup>e</sup> Maillefeu explique aux juges que la fille Giraud a été la victime des agissements du père qui est au banc des prévenus et qu'elle a été la complice inconsciente de son père.

Pour le jeune avocat, la fille Giraud mérite la pitié de ses juges, car elle est la victime de son dévouement et elle n'a retiré aucun profit des escroqueries commises par Favier.

M<sup>e</sup> Maillefeu termine la défense de sa cliente, en demandant pour elle l'indulgence du tribunal.

LE NOUVEAU LYON

rien au cœur d'une mère. Assieds-toi, André, là, près de moi.

LE NOUVEAU LYON

Le jeune homme obéit. — Et, continua Jeanne en souriant, maintenant que je t'ai évité la peine, la fausse honte d'un moment d'amour, causons plus sérieusement. Quelle est cette jeune fille?

La réponse d'André ne fut guère longue. Nous avons donné au lecteur plus de détails sur Cécile Bastard que le jeune homme n'avait eu la curiosité d'en demander à cette dernière, et nous savons que celle-ci toute à l'égal de son amour n'avait rien ajouté à ses indications du premier jour.

— Une jeune fille si riche! fit Jeanne, en hochant la tête. Son père voudrait-il l'agréer comme gendre?... Espérons-le.

Le jeune homme tressaillit: il n'avait pas songé à cet obstacle.

— Mais, elle m'aime.

— Certes, et c'est le point essentiel. Mais, si peu expérimentée que je sois, et bien que je ne connaisse pas le monde, je crains que la dissimilation de vos deux situations ne choque un homme placé dans une aussi haute position... Un député riche!

— Vous me désespérez, ma mère.

— Il ne faut pas te laisser aller à l'abattement; je me trompe peut-être. Si cette jeune fille est aussi libre de ses actions qu'elle le dit, sans doute son père a-t-il pour elle une affection telle qu'il ne voudra pas la contraindre... Mais... je parlerai à ton... à mon mari;

— Dites! s'écria Louis Benoit, entrevoyant vaguement quelque fait pouvant peut-être le rapprocher de sa femme.

Jeanne, simplement et brièvement, lui apprit l'état d'âme d'André.

A mesure qu'elle parlait, la physionomie du fabricant de meubles s'éclaircissait d'une étrange lueur, un tremblement convulsif agitait ses membres en même temps qu'un sourire féroce crispait ses lèvres.

Mais, tout entière à son récit, Jeanne ne vit rien de cet état de son mari. Au surplus, celui-ci ne tarda pas à reprendre son calme.

— Je ne partage pas vos craintes, dit-il gravement, quand Jeanne eut terminé. Les deux jeunes gens s'aiment, c'est l'essentiel. Evidemment, l'état des fortunes est dissem-

LE NOUVEAU LYON

rien au cœur d'une mère. Assieds-toi, André, là, près de moi.

LE NOUVEAU LYON

Le jeune homme obéit. — Et, continua Jeanne en souriant, maintenant que je t'ai évité la peine, la fausse honte d'un moment d'amour, causons plus sérieusement. Quelle est cette jeune fille?

La réponse d'André ne fut guère longue. Nous avons donné au lecteur plus de détails sur Cécile Bastard que le jeune homme n'avait eu la curiosité d'en demander à cette dernière, et nous savons que celle-ci toute à l'égal de son amour n'avait rien ajouté à ses indications du premier jour.

— Une jeune fille si riche! fit Jeanne, en hochant la tête. Son père voudrait-il l'agréer comme gendre?... Espérons-le.

Le jeune homme tressaillit: il n'avait pas songé à cet obstacle.

— Mais, elle m'aime.

— Certes, et c'est le point essentiel. Mais, si peu expérimentée que je sois, et bien que je ne connaisse pas le monde, je crains que la dissimilation de vos deux situations ne choque un homme placé dans une aussi haute position... Un député riche!

— Vous me désespérez, ma mère.

— Il ne faut pas te laisser aller à l'abattement; je me trompe peut-être. Si cette jeune fille est aussi libre de ses actions qu'elle le dit, sans doute son père a-t-il pour elle une affection telle qu'il ne voudra pas la contraindre... Mais... je parlerai à ton... à mon mari;

— Dites! s'écria Louis Benoit, entrevoyant vaguement quelque fait pouvant peut-être le rapprocher de sa femme.

Jeanne, simplement et brièvement, lui apprit l'état d'âme d'André.

A mesure qu'elle parlait, la physionomie du fabricant de meubles s'éclaircissait d'une étrange lueur, un tremblement convulsif agitait ses membres en même temps qu'un sourire féroce crispait ses lèvres.

Mais, tout entière à son récit, Jeanne ne vit rien de cet état de son mari. Au surplus, celui-ci ne tarda pas à reprendre son calme.

— Je ne partage pas vos craintes, dit-il gravement, quand Jeanne eut terminé. Les deux jeunes gens s'aiment, c'est l'essentiel. Evidemment, l'état des fortunes est dissem-

LE NOUVEAU LYON

rien au cœur d'une mère. Assieds-toi, André, là, près de moi.

LE NOUVEAU LYON

Le jeune homme obéit. — Et, continua Jeanne en souriant, maintenant que je t'ai évité la peine, la fausse honte d'un moment d'amour, causons plus sérieusement. Quelle est cette jeune fille?

La réponse d'André ne fut guère longue. Nous avons donné au lecteur plus de détails sur Cécile Bastard que le jeune homme n'avait eu la curiosité d'en demander à cette dernière, et nous savons que celle-ci toute à l'égal de son amour n'avait rien ajouté à ses indications du premier jour.

— Une jeune fille si riche! fit Jeanne, en hochant la tête. Son père voudrait-il l'agréer comme gendre?... Espérons-le.

Le jeune homme tressaillit: il n'avait pas songé à cet obstacle.

— Mais, elle m'aime.

— Certes, et c'est le point essentiel. Mais, si peu expérimentée que je sois, et bien que je ne connaisse pas le monde, je crains que la dissimilation de vos deux situations ne choque un homme placé dans une aussi haute position... Un député riche!

— Vous me désespérez, ma mère.

— Il ne faut pas te laisser aller à l'abattement; je me trompe peut-être. Si cette jeune fille est aussi libre de ses actions qu'elle le dit, sans doute son père a-t-il pour elle une affection telle qu'il ne voudra pas la contraindre... Mais... je parlerai à ton... à mon mari;

— Dites! s'écria Louis Benoit, entrevoyant vaguement quelque fait pouvant peut-être le rapprocher de sa femme.

Jeanne, simplement et brièvement, lui apprit l'état d'âme d'André.

A mesure qu'elle parlait, la physionomie du fabricant de meubles s'éclaircissait d'une étrange lueur, un tremblement convulsif agitait ses membres en même temps qu'un sourire féroce crispait ses lèvres.

Mais, tout entière à son récit, Jeanne ne vit rien de cet état de son mari. Au surplus, celui-ci ne tarda pas à reprendre son calme.

— Je ne partage pas vos craintes, dit-il gravement, quand Jeanne eut terminé. Les deux jeunes gens s'aiment, c'est l'essentiel. Evidemment, l'état des fortunes est dissem-

LE NOUVEAU LYON

rien au cœur d'une mère. Assieds-toi, André, là, près de moi.

LE NOUVEAU LYON

Le jeune homme obéit. — Et, continua Jeanne en souriant, maintenant que je t'ai évité la peine, la fausse honte d'un moment d'amour, causons plus sérieusement. Quelle est cette jeune fille?

La réponse d'André ne fut guère longue. Nous avons donné au lecteur plus de détails sur Cécile Bastard que le jeune homme n'avait eu la curiosité d'en demander à cette dernière, et nous savons que celle-ci toute à l'égal de son amour n'avait rien ajouté à ses indications du premier jour.

— Une jeune fille si riche! fit Jeanne, en hochant la tête. Son père voudrait-il l'agréer comme gendre?... Espérons-le.

Le jeune homme tressaillit: il n'avait pas songé à cet obstacle.

— Mais, elle m'aime.

— Certes, et c'est le point essentiel. Mais, si peu expérimentée que je sois, et bien que je ne connaisse pas le monde, je crains que la dissimilation de vos deux situations ne choque un homme placé dans une aussi haute position... Un député riche!

— Vous me désespérez, ma mère.

— Il ne faut pas te laisser aller à l'abattement; je me trompe peut-être. Si cette jeune fille est aussi libre de ses actions qu'elle le dit, sans doute son père a-t-il pour elle une affection telle qu'il ne voudra pas la contraindre... Mais... je parlerai à ton... à mon mari;

— Dites! s'écria Louis Benoit, entrevoyant vaguement quelque fait pouvant peut-être le rapprocher de sa femme.

Jeanne, simplement et brièvement, lui apprit l'état d'âme d'André.

A mesure qu'elle parlait, la physionomie du fabricant de meubles s'éclaircissait d'une étrange lueur, un tremblement convulsif agitait ses membres en même temps qu'un sourire féroce crispait ses lèvres.

Mais, tout entière à son récit, Jeanne ne vit rien de cet état de son mari. Au surplus, celui-ci ne tarda pas à reprendre son calme.

— Je ne partage pas vos craintes, dit-il gravement, quand Jeanne eut terminé. Les deux jeunes gens s'aiment, c'est l'essentiel. Evidemment, l'état des fortunes est dissem-

LE NOUVEAU LYON

En un délire de l'esprit il s'imaginait y être à ce moment et son cœur était prêt d'éclater.

Mais encore fallait-il en avoir terminé avec toutes les formalités nécessaires à l'établissement d'un pareil acte.

Et le jeune homme l'avait dit, naïvement et sincèrement, à Cécile: Jamais il n'oserait aborder le père de sa fiancée.

Il devait donc employer un intermédiaire, tout indiqué, son père à lui, Louis Benoit.

Mais, par un sentiment dont il ne se rendait pas compte, il éprouvait comme une sorte de gêne à parler de son amour au marchand de meubles. Jamais il n'avait senti pour ce dernier plus d'éloignement qu'en ce moment.

LE NOUVEAU LYON

En attendant que plus d'auteurs lui vienne, Antoine Mossan s'entend condamner à 25 fr. d'amende.

AVIS A NOS CORRESPONDANTS

Nous prions nos correspondants que nous n'insérerons plus les articles non signés et écrits illisiblement.

LE NOUVEAU LYON

En attendant que plus d'auteurs lui vienne, Antoine Mossan s'entend condamner à 25 fr. d'amende.

AVIS A NOS CORRESPONDANTS

Nous prions nos correspondants que nous n'insérerons plus les articles non signés et écrits illisiblement.

LE NOUVEAU LYON

En attendant que plus d'auteurs lui vienne, Antoine Mossan s'entend condamner à 25 fr. d'amende.

AVIS A NOS CORRESPONDANTS

Nous prions nos correspondants que nous n'insérerons plus les articles non signés et écrits illisiblement.

LE NOUVEAU LYON

En attendant que plus d'auteurs lui vienne, Antoine Mossan s'entend condamner à 25 fr. d'amende.

AVIS A NOS CORRESPONDANTS

Nous prions nos correspondants que nous n'insérerons plus les articles non signés et écrits illisiblement.

LE NOUVEAU LYON

En attendant que plus d'auteurs lui vienne, Antoine Mossan s'entend condamner à 25 fr. d'amende.

AVIS A NOS CORRESPONDANTS

Nous prions nos correspondants que nous n'insérerons plus les articles non signés et écrits illisiblement.

Arignon. — Marché aux bestiaux. — Il a été vendu : 50 bœufs de pays de 120 à 155 les 100 kil., poids mort...

Chronique Régionale

RHONE

Neuville-sur-Saône. — Accident. — Un déplorable accident a eu lieu à St-Germain-Neuville, près de Neuville, M. Pantier-Claude...

Les petits pavés. — Sauvigney François, 26 ans, armurier, a lancé de petits collets dans les vitres d'une boutique...

Les grandes manœuvres. — Les réservistes d'ici au 38e de ligne, sont à la caserne. Apres une semaine consacrée à l'étude de la théorie...

Tassin. — Rixe. — La commune de Tassin-la-Demi-Lune possède à une heure de son siège un hameau, qui, par son agencement, est complètement séparé par elle...

Givors. — Comice agricole. — Voici le programme du Comice agricole, formé de quatre cantons de Givors, de St-Genis-l'Orléans, de Mornant et de Coudrieu...

Balby. — Baignade. — Le nommé Coste, jeune homme de 33 ans, de Saint-Etienne, expert-comptable, demeurant à la maison Laden...

Charlev. — Accident de bicyclette. — Hier soir, vers 9 heures du soir, M. Paul Charpin, directeur du Journal de Charlev, se trouvait à bicyclette, sur la route de St-Bonne-de-Cray...

Incendie. — Le parquet de villefranche, composé de MM. Déze, juge d'instruction; Pontet, juge d'appel; et Maréchal, commis-greffier, s'est transporté à Draac, pour y procéder à une enquête...

Etat civil. — Dans le courant d'août il a été enregistré : 23 naissances, 12 mariages, 44 décès et 3 morts néés.

Banquet. — Dinanthe, la Compagnie des sapeurs-pompiers de Jarnoux donnera son banquet annuel.

Triennale correctionnelle. — Dans son audience du 27 août, le tribunal correctionnel de notre ville, présidé par M. Duquaire, juge, a prononcé les condamnations ci-après :

Madelle Louis, commissionnaire à Bourg-de-Thizy, six mois de prison par défaut, pour abus de confiance.

Besson Joseph, fermier à Azolette, 6 jours de prison, avec application de la loi Bérenger par défaut, pour vol de bœuf.

Duret François, cordonnier, sans domicile fixe, un mois de prison par défaut, pour coups.

Durand Jean-Baptiste à Ranchal, 15 jours de prison par vol (loi Bérenger).

Vozière Jean, à Tarare, détention dans une maison de correction jusqu'à l'âge de 20 ans, pour vol.

Pompanon Claude, 41 ans, mineur à Poule, 3 mois et un jour de prison, par défaut, pour coups.

Parroton Jeanne, 42 ans, artiste dramatique, un mois de prison par défaut, pour outrage à un crime.

Duperet Claudius, crocheteur à Tarare, 2 mois de prison, pour rébellion et outrages aux agents, d'après la loi Bérenger.

Vallat Louis, 32 ans, sans domicile fixe, un mois d'emprisonnement pour mendicité et vagabondage.

Loire St-Etienne. — L'élection sénatoriale. — La démission de M. Waldeck-Rousseau n'est pas encore connue. On espère cependant qu'elle sera affirmative.

On ne connaît jusqu'à présent qu'une seule candidature nettement formulée : celle de M. Bourgaud, conseiller général de St-Germain-Lay.

M. Bourgaud est un ancien député de la Loire. Au conseil général, il est depuis plusieurs années assesseur du budget.

Les assises. — La troisième session s'ouvre lundi à Montbrison. Parmi les affaires soumises au jury, figurent le crime de Villereux et l'affaire de l'anarchiste Humbert Pultière, condamné à mort par contumace.

Un Vagabond. — On a arrêté le nommé Gathiau Eugène, 16 ans 1/2, imprimeur sans domicile fixe.

Outrages et Rébellion. — Gardette Pierre, 30 ans, garçon d'hôtel, demeurant rue de la République, 7, a été arrêté pour outrages et rébellion.

Le genre maltraité. — Bonnet Gabriel, 31 ans, passementier, rue Tardy, vient d'être saisi comme femme depuis plusieurs jours, et la suite d'une violente discussion, l'aurait d'ailleurs et de coups.

Procès-verbal de coups. — M. Merle, buvettier, 16, rue Tardy et ses fils Merle Jean.

Un incident au palais. — Un grave incident s'est produit hier soir à la troisième session du tribunal correctionnel présidé par M. Gast. Hier, le 30 juillet dernier, un sieur Valour, camionneur, qui, le 30 juillet dernier, conduisant une charrette, chemin des Grandes-Moitières, avait heurté deux personnes sur le chemin, les nommés Cornillon et Olin.

Cornillon, atteint à l'épaule et renversé sur le sol, en a été quitte pour quelques contusions. Valour n'en fut pas moins poursuivi pour coups et blessures par imprudence et c'est hier devant la 3e chambre...

Interrogé par M. Gast, Valour prétend avoir été forcé à aller devant la 3e chambre. C'est ce qui est démontré par les deux témoins à charge : Cornillon, la victime, et Olin.

Le témoin à décharge, M. Chappard, corrépondant, confirme la déclaration du voitureur. Il ajoute en outre que Cornillon était ivre

ainsi qu'Olin, et tenait à la main un litre à la main. A peine cette déposition était-elle formulée que M. Carrier, substitui, prend la parole et demande au tribunal de condamner Chappard comme faux témoin.

Chappard, invité à ces réquisitions, Chappard, invité à ces réquisitions, persiste dans son dire.

On fait revenir à la barre Olin et Cornillon. Ces derniers qui avaient déclaré devant le commissaire de police qu'ils revenaient de leur travail, reconnaissent qu'ils étaient sans travail et qu'effectivement l'un d'eux tenait une bouteille à la main au moment de l'accident.

Cornillon et Olin, maintiennent néanmoins l'ancien avertissement ne leur a été fait par le voitureur.

Le tribunal se retire pour délibérer et revient avec un jugement condamnant Valour à huit jours de prison.

Le cas de M. Chappard est ajourné jusqu'à la fin de l'audience pour lui permettre de se dispenser.

À la fin de l'audience, M. Chappard interjette appel de son jugement. M. Chappard interjette appel de son jugement, affirme qu'il a dit la vérité. Alors sur la demande de M. le substitui Carrier à malgré une brillante plaidoirie de M. Guisnon, le tribunal condamne Chappard à dix jours de prison, pour faux témoignage.

Chappard a été appréhendé sans tenante et conduit en prison.

Cet incident a produit une vive émotion en ville.

Les petits pavés. — Sauvigney François, 26 ans, armurier, a lancé de petits collets dans les vitres d'une boutique de la rue Froide. L'un des projectiles a atteint une jeune bonne au visage et sur sa piaïne Sauvigney a été arrêté.

Les grandes manœuvres. — Les réservistes d'ici au 38e de ligne, sont à la caserne. Apres une semaine consacrée à l'étude de la théorie, ils ont commencé la pratique. Les troupes se sont exercées sur les grandes manœuvres pour le tir à vue cette année la région d'Arrière (Haute-Loire).

Les réservistes d'ici au 38e de ligne, sont à la caserne. Apres une semaine consacrée à l'étude de la théorie, ils ont commencé la pratique. Les troupes se sont exercées sur les grandes manœuvres pour le tir à vue cette année la région d'Arrière (Haute-Loire).

Les réservistes d'ici au 38e de ligne, sont à la caserne. Apres une semaine consacrée à l'étude de la théorie, ils ont commencé la pratique. Les troupes se sont exercées sur les grandes manœuvres pour le tir à vue cette année la région d'Arrière (Haute-Loire).

Les réservistes d'ici au 38e de ligne, sont à la caserne. Apres une semaine consacrée à l'étude de la théorie, ils ont commencé la pratique. Les troupes se sont exercées sur les grandes manœuvres pour le tir à vue cette année la région d'Arrière (Haute-Loire).

Les réservistes d'ici au 38e de ligne, sont à la caserne. Apres une semaine consacrée à l'étude de la théorie, ils ont commencé la pratique. Les troupes se sont exercées sur les grandes manœuvres pour le tir à vue cette année la région d'Arrière (Haute-Loire).

Les réservistes d'ici au 38e de ligne, sont à la caserne. Apres une semaine consacrée à l'étude de la théorie, ils ont commencé la pratique. Les troupes se sont exercées sur les grandes manœuvres pour le tir à vue cette année la région d'Arrière (Haute-Loire).

Les réservistes d'ici au 38e de ligne, sont à la caserne. Apres une semaine consacrée à l'étude de la théorie, ils ont commencé la pratique. Les troupes se sont exercées sur les grandes manœuvres pour le tir à vue cette année la région d'Arrière (Haute-Loire).

Les réservistes d'ici au 38e de ligne, sont à la caserne. Apres une semaine consacrée à l'étude de la théorie, ils ont commencé la pratique. Les troupes se sont exercées sur les grandes manœuvres pour le tir à vue cette année la région d'Arrière (Haute-Loire).

Les réservistes d'ici au 38e de ligne, sont à la caserne. Apres une semaine consacrée à l'étude de la théorie, ils ont commencé la pratique. Les troupes se sont exercées sur les grandes manœuvres pour le tir à vue cette année la région d'Arrière (Haute-Loire).

Les réservistes d'ici au 38e de ligne, sont à la caserne. Apres une semaine consacrée à l'étude de la théorie, ils ont commencé la pratique. Les troupes se sont exercées sur les grandes manœuvres pour le tir à vue cette année la région d'Arrière (Haute-Loire).

Les réservistes d'ici au 38e de ligne, sont à la caserne. Apres une semaine consacrée à l'étude de la théorie, ils ont commencé la pratique. Les troupes se sont exercées sur les grandes manœuvres pour le tir à vue cette année la région d'Arrière (Haute-Loire).

Les réservistes d'ici au 38e de ligne, sont à la caserne. Apres une semaine consacrée à l'étude de la théorie, ils ont commencé la pratique. Les troupes se sont exercées sur les grandes manœuvres pour le tir à vue cette année la région d'Arrière (Haute-Loire).

Les réservistes d'ici au 38e de ligne, sont à la caserne. Apres une semaine consacrée à l'étude de la théorie, ils ont commencé la pratique. Les troupes se sont exercées sur les grandes manœuvres pour le tir à vue cette année la région d'Arrière (Haute-Loire).

Les réservistes d'ici au 38e de ligne, sont à la caserne. Apres une semaine consacrée à l'étude de la théorie, ils ont commencé la pratique. Les troupes se sont exercées sur les grandes manœuvres pour le tir à vue cette année la région d'Arrière (Haute-Loire).

Les réservistes d'ici au 38e de ligne, sont à la caserne. Apres une semaine consacrée à l'étude de la théorie, ils ont commencé la pratique. Les troupes se sont exercées sur les grandes manœuvres pour le tir à vue cette année la région d'Arrière (Haute-Loire).

Les réservistes d'ici au 38e de ligne, sont à la caserne. Apres une semaine consacrée à l'étude de la théorie, ils ont commencé la pratique. Les troupes se sont exercées sur les grandes manœuvres pour le tir à vue cette année la région d'Arrière (Haute-Loire).

Les réservistes d'ici au 38e de ligne, sont à la caserne. Apres une semaine consacrée à l'étude de la théorie, ils ont commencé la pratique. Les troupes se sont exercées sur les grandes manœuvres pour le tir à vue cette année la région d'Arrière (Haute-Loire).

Les réservistes d'ici au 38e de ligne, sont à la caserne. Apres une semaine consacrée à l'étude de la théorie, ils ont commencé la pratique. Les troupes se sont exercées sur les grandes manœuvres pour le tir à vue cette année la région d'Arrière (Haute-Loire).

Les réservistes d'ici au 38e de ligne, sont à la caserne. Apres une semaine consacrée à l'étude de la théorie, ils ont commencé la pratique. Les troupes se sont exercées sur les grandes manœuvres pour le tir à vue cette année la région d'Arrière (Haute-Loire).

Les réservistes d'ici au 38e de ligne, sont à la caserne. Apres une semaine consacrée à l'étude de la théorie, ils ont commencé la pratique. Les troupes se sont exercées sur les grandes manœuvres pour le tir à vue cette année la région d'Arrière (Haute-Loire).

Les réservistes d'ici au 38e de ligne, sont à la caserne. Apres une semaine consacrée à l'étude de la théorie, ils ont commencé la pratique. Les troupes se sont exercées sur les grandes manœuvres pour le tir à vue cette année la région d'Arrière (Haute-Loire).

Les réservistes d'ici au 38e de ligne, sont à la caserne. Apres une semaine consacrée à l'étude de la théorie, ils ont commencé la pratique. Les troupes se sont exercées sur les grandes manœuvres pour le tir à vue cette année la région d'Arrière (Haute-Loire).

Les réservistes d'ici au 38e de ligne, sont à la caserne. Apres une semaine consacrée à l'étude de la théorie, ils ont commencé la pratique. Les troupes se sont exercées sur les grandes manœuvres pour le tir à vue cette année la région d'Arrière (Haute-Loire).

Les réservistes d'ici au 38e de ligne, sont à la caserne. Apres une semaine consacrée à l'étude de la théorie, ils ont commencé la pratique. Les troupes se sont exercées sur les grandes manœuvres pour le tir à vue cette année la région d'Arrière (Haute-Loire).

Les réservistes d'ici au 38e de ligne, sont à la caserne. Apres une semaine consacrée à l'étude de la théorie, ils ont commencé la pratique. Les troupes se sont exercées sur les grandes manœuvres pour le tir à vue cette année la région d'Arrière (Haute-Loire).

Les réservistes d'ici au 38e de ligne, sont à la caserne. Apres une semaine consacrée à l'étude de la théorie, ils ont commencé la pratique. Les troupes se sont exercées sur les grandes manœuvres pour le tir à vue cette année la région d'Arrière (Haute-Loire).

Les réservistes d'ici au 38e de ligne, sont à la caserne. Apres une semaine consacrée à l'étude de la théorie, ils ont commencé la pratique. Les troupes se sont exercées sur les grandes manœuvres pour le tir à vue cette année la région d'Arrière (Haute-Loire).

Les réservistes d'ici au 38e de ligne, sont à la caserne. Apres une semaine consacrée à l'étude de la théorie, ils ont commencé la pratique. Les troupes se sont exercées sur les grandes manœuvres pour le tir à vue cette année la région d'Arrière (Haute-Loire).

Les jeunes Gougou-Loyal et Mansuy n'étaient ni plus ni moins qu'admirables dans leurs tours d'aérobatie; un bel avenir leur est réservé.

MM. Gougou et Davidos-Baptistos, trois clowns, l'un d'eux de couleur, les deux autres musiciens, sont réclames par eux.

Un des clowns de la soirée, ce fut l'apparition de M. Pata, athlète; stupéfais devant une telle témérité, les spectateurs criaient: Assez! Mais le vrai, le plus sans précédent, c'est l'homme qui est venu à la hauteur; en un mot, c'est le plus beau modèle féminin que l'on puisse trouver.

D'une distinction parfaite, M. Niamora pose pour nous quelques, elle, fascine son public et son art a été de provoquer et dans leurs yeux de salon des applaudissements munités.

Les surprises nous sont réservées pour aujourd'hui. Les deux clowns ont été de la soirée, ce fut l'apparition de M. Pata, athlète; stupéfais devant une telle témérité, les spectateurs criaient: Assez! Mais le vrai, le plus sans précédent, c'est l'homme qui est venu à la hauteur; en un mot, c'est le plus beau modèle féminin que l'on puisse trouver.

D'une distinction parfaite, M. Niamora pose pour nous quelques, elle, fascine son public et son art a été de provoquer et dans leurs yeux de salon des applaudissements munités.

Les surprises nous sont réservées pour aujourd'hui. Les deux clowns ont été de la soirée, ce fut l'apparition de M. Pata, athlète; stupéfais devant une telle témérité, les spectateurs criaient: Assez! Mais le vrai, le plus sans précédent, c'est l'homme qui est venu à la hauteur; en un mot, c'est le plus beau modèle féminin que l'on puisse trouver.

D'une distinction parfaite, M. Niamora pose pour nous quelques, elle, fascine son public et son art a été de provoquer et dans leurs yeux de salon des applaudissements munités.

Les surprises nous sont réservées pour aujourd'hui. Les deux clowns ont été de la soirée, ce fut l'apparition de M. Pata, athlète; stupéfais devant une telle témérité, les spectateurs criaient: Assez! Mais le vrai, le plus sans précédent, c'est l'homme qui est venu à la hauteur; en un mot, c'est le plus beau modèle féminin que l'on puisse trouver.

D'une distinction parfaite, M. Niamora pose pour nous quelques, elle, fascine son public et son art a été de provoquer et dans leurs yeux de salon des applaudissements munités.

Les surprises nous sont réservées pour aujourd'hui. Les deux clowns ont été de la soirée, ce fut l'apparition de M. Pata, athlète; stupéfais devant une telle témérité, les spectateurs criaient: Assez! Mais le vrai, le plus sans précédent, c'est l'homme qui est venu à la hauteur; en un mot, c'est le plus beau modèle féminin que l'on puisse trouver.

D'une distinction parfaite, M. Niamora pose pour nous quelques, elle, fascine son public et son art a été de provoquer et dans leurs yeux de salon des applaudissements munités.

Les surprises nous sont réservées pour aujourd'hui. Les deux clowns ont été de la soirée, ce fut l'apparition de M. Pata, athlète; stupéfais devant une telle témérité, les spectateurs criaient: Assez! Mais le vrai, le plus sans précédent, c'est l'homme qui est venu à la hauteur; en un mot, c'est le plus beau modèle féminin que l'on puisse trouver.

D'une distinction parfaite, M. Niamora pose pour nous quelques, elle, fascine son public et son art a été de provoquer et dans leurs yeux de salon des applaudissements munités.

Les surprises nous sont réservées pour aujourd'hui. Les deux clowns ont été de la soirée, ce fut l'apparition de M. Pata, athlète; stupéfais devant une telle témérité, les spectateurs criaient: Assez! Mais le vrai, le plus sans précédent, c'est l'homme qui est venu à la hauteur; en un mot, c'est le plus beau modèle féminin que l'on puisse trouver.

D'une distinction parfaite, M. Niamora pose pour nous quelques, elle, fascine son public et son art a été de provoquer et dans leurs yeux de salon des applaudissements munités.

Les surprises nous sont réservées pour aujourd'hui. Les deux clowns ont été de la soirée, ce fut l'apparition de M. Pata, athlète; stupéfais devant une telle témérité, les spectateurs criaient: Assez! Mais le vrai, le plus sans précédent, c'est l'homme qui est venu à la hauteur; en un mot, c'est le plus beau modèle féminin que l'on puisse trouver.

D'une distinction parfaite, M. Niamora pose pour nous quelques, elle, fascine son public et son art a été de provoquer et dans leurs yeux de salon des applaudissements munités.

Les surprises nous sont réservées pour aujourd'hui. Les deux clowns ont été de la soirée, ce fut l'apparition de M. Pata, athlète; stupéfais devant une telle témérité, les spectateurs criaient: Assez! Mais le vrai, le plus sans précédent, c'est l'homme qui est venu à la hauteur; en un mot, c'est le plus beau modèle féminin que l'on puisse trouver.

D'une distinction parfaite, M. Niamora pose pour nous quelques, elle, fascine son public et son art a été de provoquer et dans leurs yeux de salon des applaudissements munités.

Les surprises nous sont réservées pour aujourd'hui. Les deux clowns ont été de la soirée, ce fut l'apparition de M. Pata, athlète; stupéfais devant une telle témérité, les spectateurs criaient: Assez! Mais le vrai, le plus sans précédent, c'est l'homme qui est venu à la hauteur; en un mot, c'est le plus beau modèle féminin que l'on puisse trouver.

D'une distinction parfaite, M. Niamora pose pour nous quelques, elle, fascine son public et son art a été de provoquer et dans leurs yeux de salon des applaudissements munités.

Les surprises nous sont réservées pour aujourd'hui. Les deux clowns ont été de la soirée, ce fut l'apparition de M. Pata, athlète; stupéfais devant une telle témérité, les spectateurs criaient: Assez! Mais le vrai, le plus sans précédent, c'est l'homme qui est venu à la hauteur; en un mot, c'est le plus beau modèle féminin que l'on puisse trouver.

D'une distinction parfaite, M. Niamora pose pour nous quelques, elle, fascine son public et son art a été de provoquer et dans leurs yeux de salon des applaudissements munités.

Les surprises nous sont réservées pour aujourd'hui. Les deux clowns ont été de la soirée, ce fut l'apparition de M. Pata, athlète; stupéfais devant une telle témérité, les spectateurs criaient: Assez! Mais le vrai, le plus sans précédent, c'est l'homme qui est venu à la hauteur; en un mot, c'est le plus beau modèle féminin que l'on puisse trouver.

D'une distinction parfaite, M. Niamora pose pour nous quelques, elle, fascine son public et son art a été de provoquer et dans leurs yeux de salon des applaudissements munités.

Les surprises nous sont réservées pour aujourd'hui. Les deux clowns ont été de la soirée, ce fut l'apparition de M. Pata, athlète; stupéfais devant une telle témérité, les spectateurs criaient: Assez! Mais le vrai, le plus sans précédent, c'est l'homme qui est venu à la hauteur; en un mot, c'est le plus beau modèle féminin que l'on puisse trouver.

D'une distinction parfaite, M. Niamora pose pour nous quelques, elle, fascine son public et son art a été de provoquer et dans leurs yeux de salon des applaudissements munités.

Les surprises nous sont réservées pour aujourd'hui. Les deux clowns ont été de la soirée, ce fut l'apparition de M. Pata, athlète; stupéfais devant une telle témérité, les spectateurs criaient: Assez! Mais le vrai, le plus sans précédent, c'est l'homme qui est venu à la hauteur; en un mot, c'est le plus beau modèle féminin que l'on puisse trouver.

D'une distinction parfaite, M. Niamora pose pour nous quelques, elle, fascine son public et son art a été de provoquer et dans leurs yeux de salon des applaudissements munités.

Les surprises nous sont réservées pour aujourd'hui. Les deux clowns ont été de la soirée, ce fut l'apparition de M. Pata, athlète; stupéfais devant une telle témérité, les spectateurs criaient: Assez! Mais le vrai, le plus sans précédent, c'est l'homme qui est venu à la hauteur; en un mot, c'est le plus beau modèle féminin que l'on puisse trouver.

D'une distinction parfaite, M. Niamora pose pour nous quelques, elle, fascine son public et son art a été de provoquer et dans leurs yeux de salon des applaudissements munités.

Les surprises nous sont réservées pour aujourd'hui. Les deux clowns ont été de la soirée, ce fut l'apparition de M. Pata, athlète; stupéfais devant une telle témérité, les spectateurs criaient: Assez! Mais le vrai, le plus sans précédent, c'est l'homme qui est venu à la hauteur; en un mot, c'est le plus beau modèle féminin que l'on puisse trouver.

D'une distinction parfaite, M. Niamora pose pour nous quelques, elle, fascine son public et son art a été de provoquer et dans leurs yeux de salon des applaudissements munités.

Les surprises nous sont réservées pour aujourd'hui. Les deux clowns ont été de la soirée, ce fut l'apparition de M. Pata, athlète; stupéfais devant une telle témérité, les spectateurs criaient: Assez! Mais le vrai, le plus sans précédent, c'est l'homme qui est venu à la hauteur; en un mot, c'est le plus beau modèle féminin que l'on puisse trouver.

D'une distinction parfaite, M. Niamora pose pour nous quelques, elle, fascine son public et son art a été de provoquer et dans leurs yeux de salon des applaudissements munités.

Les surprises nous sont réservées pour aujourd'hui. Les deux clowns ont été de la soirée, ce fut l'apparition de M. Pata, athlète; stupéfais devant une telle témérité, les spectateurs criaient: Assez! Mais le vrai, le plus sans précédent, c'est l'homme qui est venu à la hauteur; en un mot, c'est le plus beau modèle féminin que l'on puisse trouver.

D'une distinction parfaite, M. Niamora pose pour nous quelques, elle, fascine son public et son art a été de provoquer et dans leurs yeux de salon des applaudissements munités.

Encore une erreur judiciaire L'Association de la presse médicale a décidé de continuer ses démarches pour obtenir que le docteur Lallite soit envoyé devant une autre cour d'assises, persuadée qu'elle est de son innocence.

Les purs-sangs Huit chevaux français ont été engagés dans le grand steeple-chase international de Berlin. On croit qu'un seul cheval anglais prendra part à la lutte.

Toujours Cempuis Plusieurs conseillers généraux de la Seine, parmi lesquels M. Bassinet, président du conseil général, interprètent la révocation de M. Robin, comme une victoire électorale se déclarant disposés à lui voter une pension de retraite.

Nous croyons savoir que l'enquête a aussi révélé des faits de brutalité ignoble, à la charge de la direction.

Au Tonkin Dans la nuit du 26 au 27 août, des Chinois, à la faveur d'un nuit très sombre, ont envahi la maison de commerce des douanes de Moncy, M. Chaillet, qui a été tué en se défendant sa femme et sa fille ont été enlevées par les Chinois qui ont repassé la frontière. Dès que le fait a été connu, les troupes ont pris immédiatement les armes; mais elles n'ont pu rejoindre les Chinois. Les prisonnières sont vivantes.

En Vendée Au Conseil général, un très long échange d'observations relatives à un vœu sur le repos dominical, présenté par M. Baudry d'Asson, M. Guillemet, député a fait remarquer qu'on perdait son temps dans un débat inutile. M. Baudry d'Asson a bondi alors sur son siège, l'insultant.

M. Bourgeois a dû intervenir pour séparer les deux adversaires. La séance a été levée immédiatement. Pendant la suspension, M. Baudry d'Asson a retiré ses paroles injurieuses. L'incident n'aura pas de suite.

Les attentats de Barcelone Salvador, depuis sa condamnation, a avoué ses relations intimes et sa complicité avec Pallas, qu'il avait connu à la prison de Valence.

COMMUNICATIONS DIVERSES St-Etienne lyonnais. — Dimanche soir sur St-Etienne, des socialistes inscrits, rue de la République, place Bellecour à 6 h. 1/2; arrivés à St-Etienne à 9 h. 1/2, exhortation, sur Rochetaillée. — Visite des deux barrages, déjeuner à la Diplo-matie, concert par la fanfare au kiosque de la place Marengo de 5 heures à 6 heures du soir, réunion pour le retour, à 7 h. 1/2 place de l'Hôtel-de-Ville.

La caisse nationale populaire de retraites. — Versements, inscriptions et renseignements, dimanche 26 septembre, de 10 heures à 12 heures, dans les établissements de MM. Grand, dans des Terreaux, 5 et 6; Ponchon, place des Jacobins, 4; Prax, place Ampère, 4; Verdier, place de la Croix-Rouge, 4; Lubrano (comptoir de l'Étoile), rue de Séze, 2; Guinand, avenue de la République, 2; Pernod, Grande-Rue-de-la-Guillotière, 83; Giroud-Fontanel, rue Octavio-Mey, 6; Griffon, place de la Pyramide, 25.

VAUCLUSE Arignon. — Nous rappelons que le Nouveau Lyon entre dans le département de l'Arignon, département général, au kiosque Montagnard, portait Mathéron.

La suppression des pontonniers. — Par application de la loi qui supprime les pontonniers, 40 sous-officiers et 300 hommes de ce régiment, ont été envoyés au dépôt, samedi 1er septembre. Ils ont été dissimulés par petits groupes, dans divers régiments d'artillerie.

Le 1er octobre, partiront les autres officiers, sous-officiers et soldats qui ne sont pas incorporés dans les autres régiments.

Intelligente initiative. — Les quartiers extramuros de Montclair et de St-Quier (en bonne partie au moins) ne jouissent pas de l'eau de la ville. Un certain nombre d'habitants de ces quartiers ont décidé de former une société anonyme pour la faire au kiosque de la place Marengo, pour l'installation d'une pompe et d'un réseau de canalisation qui desservirait Saint-Ruf, Montclair et les environs, sur une longueur de 7 kilomètres.

Deux machines à battre. — D'une part, sept ouvriers chargés de conduire une machine à battre. De l'autre, M. Chauvin, photographe.

Celui-ci se plaint de ce que les sept ouvriers chargés de conduire sa machine à battre, se sont constitués en une sorte de machine destinée à battre le blé, et que M. Chauvin, photographe, en a fait une boulette et le lessemé au bourain.

On pourrait en conclure qu'il est le bourain un peu les ouvriers se préoccupaient surtout de lui faire revêtir le costume de leur monde. Il y aurait peut-être un moyen de connaître une partie de la vérité. Ce serait de guetter l'engagement... à sa sortie.

BOUCHES DU RHONE La Clotat. — Les effets de la nouvelle loi. — M. Antide Boyer, député des Bouches-du-Rhône vient d'être nommé ministre de l'Intérieur au sujet de l'arrestation arbitraire dont a été victime le nommé H. Rebour, soupçonné d'anarchie.

Le ministre de l'Intérieur, c'est ce même H. Rebour avait combattu le député Antide Boyer comme représentant une opinion trop avancée!

Il n'y a qu'une voix dans le public pour protester contre l'interpellation, l'une au sujet d'une nouvelle loi, a été sans enquête sérieuse et sans discernement.

DERNIÈRES NOUVELLES A Cempuis Parmi les causes déterminantes de la révocation du directeur de Cempuis figurent des faits de brutalité, qui ont été considérés avec raison comme ne pouvant faire partie d'un programme d'éducation intégrale.

D'autre part, nous sommes en mesure de pouvoir annoncer, d'après des renseignements recueillis à bonne source, que le Président de la République a personnellement insisté auprès des deux ministres compétents pour qu'on lui fasse connaître, à brève échéance, à qui incombe la responsabilité d'avoir laissé l'homme qui a été nommé directeur de Cempuis, un homme qui aurait dû être révoqué depuis longtemps. Il y a là un manque de surveillance qui doit être vivement blâmé.

Le groupe socialiste protesterait contre les mesures disciplinaires prises à l'égard des fonctionnaires, qui, étant en mesure de préciser les faits reprochés à M. Robin, directeur de l'école de Cempuis et qui ont motivé sa révocation.

Le groupe socialiste protesterait contre les mesures disciplinaires prises à l'égard des fonctionnaires, qui, étant en mesure de préciser les faits reprochés à M. Robin, directeur de l'école de Cempuis et qui ont motivé sa révocation.

LYON - Grands Magasins de Nouveautés - LYON

# AUX DEUX PASSAGES

Lundi 3 Septembre 1894

## Inauguration des Agrandissements - Ouverture d'une Vaste Annexe

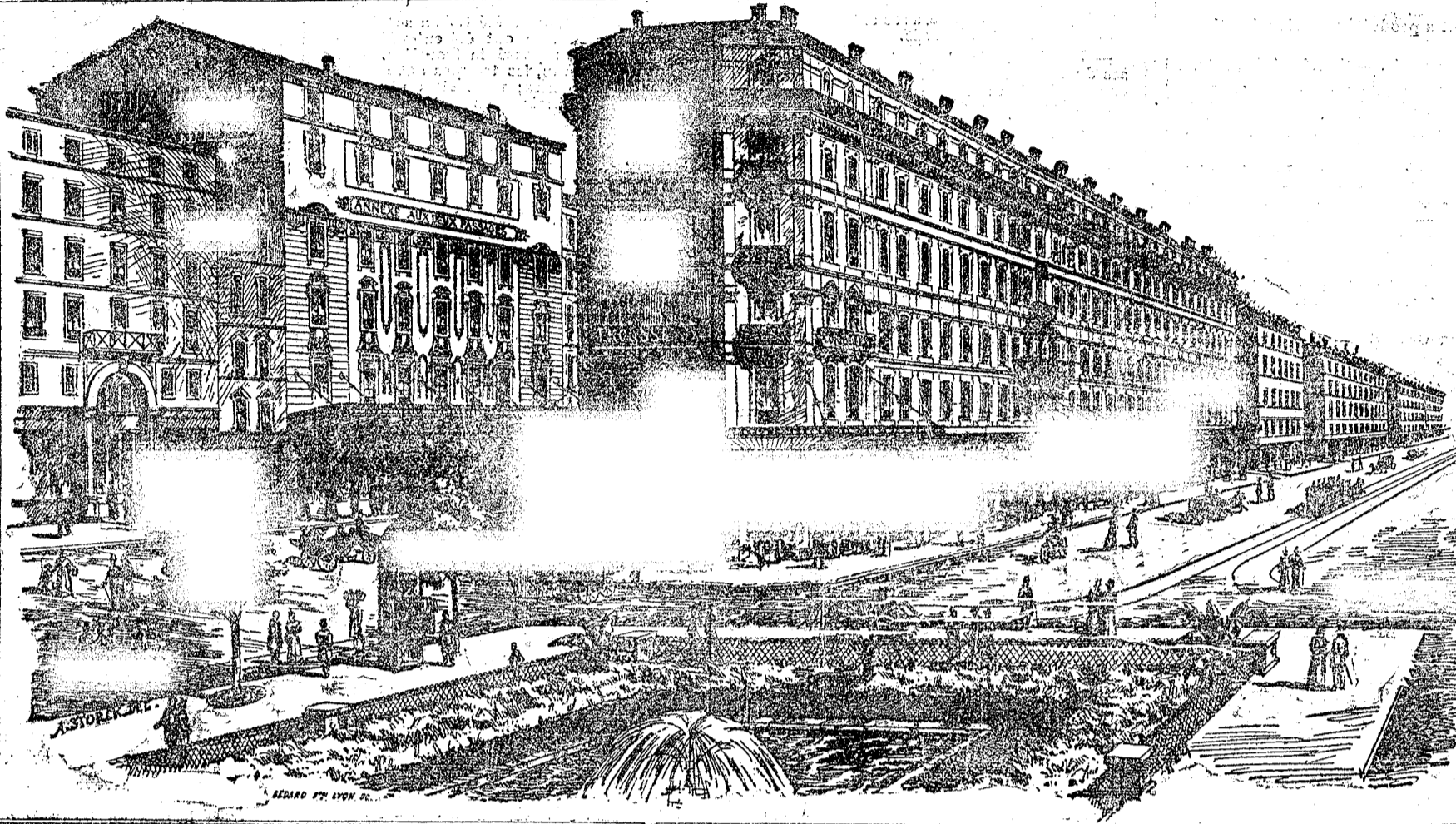
### EXPOSITION

ET GRANDE

Mise en Vente

DE

Toiles, Blanc, Couvertures  
 Couvrepieds, Rideaux  
 Lingerie, Bonneterie  
 Rouennerie  
 Trousseaux de Pensionnaires  
 Literie complète  
 Ameublements  
 Meubles de Style  
 et de Fantaisie



### EXPOSITION

ET GRANDE

Mise en Vente

DE

Toiles, Blanc, Couvertures  
 Couvrepieds, Rideaux  
 Lingerie, Bonneterie  
 Rouennerie  
 Trousseaux de Pensionnaires  
 Literie complète  
 Ameublements  
 Meubles de Style  
 et de Fantaisie

Cette Annexe, séparée des Magasins actuels par la rue Palais-Grillet, comprend tout un immeuble de cinq étages éclairé au centre par un superbe Hall vitré et spécialement disposé et agencé pour les grands Magasins des **DEUX PASSAGES**. Les comptoirs de **Blanc, Linge confectionné et Doublures** ont été transférés dans cette Annexe où il a été créé aussi les nouveaux Comptoirs de **Meubles et de Literie**.

Avec ces agrandissements, qui doublent son importance, la Maison des **DEUX PASSAGES** n'aura plus rien à envier aux grands magasins de Paris.

A l'occasion de l'inauguration et pendant toute la semaine, des Ballons seront remis aux enfants, des Bouquets seront offerts aux dames et des Rafraîchissements seront servis aux clients ou visiteurs dans une des salles du 1<sup>er</sup> étage.

Châtelier SÉBASTIEN F<sup>rs</sup>

### AVIS JUDICIAIRES

#### VENTES DE FONDS

Mme veuve Gidon a vendu son fonds de café (buvette de la Haute-Loire), 7, rue Henri IV, à Lyon. S'adr. à M. Lemoine, 23, rue Sergent-Blandan. — P.

Mme veuve Bouchard a vendu son fonds d'épicerie-comptoir, 63, rue Vauban, à Lyon. Récl. à M. Rodillon, 25, cours Morand. — P.

M. Ruetseh a vendu son fonds de comptoir, 1, boulevard des Brotteaux, à Lyon. Récl. à l'agence Duffet, 5, rue de la Barre. — P.

M. Badaracco a vendu son fonds de commerce de tapissier, 23, rue Ferrandière, à Lyon. Récl. à M. Point, agréé, 17, rue Ferrandière. — M. J.

M. Rodolphe Polme a vendu son fonds de café-comptoir, 52, rue Cuvier, à Lyon. Récl. à l'adresse ci-dessus. — M. J.

M. Jean-Michel Rietsch et Mme Annette Lathuillière, son épouse, ont vendu à M. Rochet, ancien boucher à Oullins (Rhône), le fonds de café-restaurant qu'ils exploitaient, rue des Ateliers, à La Mulatière (Rhône). Récl. à M. G. Jay, notaire à St-Genis-Laval (Rhône).

#### AVIS D'ACQUISITION

Par acte sous-seing privé M. Lafarge a acquis de Mlle Schiltz le fonds de café-comptoir qu'elle exploite, 219, avenue de Saxe, Récl. dans les dix jours, sous peine de forclusion, à M. Lafarge, 63, rue de la Gare, à Oullins (Rhône).

#### PURGES D'HYPOTHÈQUES

MM. Gandoger frères, négociants associés, 32, quai de Serin, à Lyon, sont restés adjudicataires, moyennant 19000 francs, d'un immeuble sis à Lyon, impasse de la Favorite et quai de Serin, 31 et 32, lequel appartenait à M. Régis Devidal, marchand de vins à Lyon, qui de la Guillotière, et aux mineurs Devidal, représentés par M. Jean-Marie Jacob, rentier à Lyon, rue St-Joseph, 11, leur subrogé-tuteur, faisant fonctions de tuteur. — S. P.

M. Jean coché, menuisier, 8, rue de Courgneu, à Lyon, est resté adjudicataire d'une maison située à Lyon-Gorge-de-Loup, chemin de St-Just à St-Simon, laquelle appartenait à M. Antoine-François Bolz, vétérinaire à Lyon, 40, cours Gambetta, et M. Louis-Jacques-Mari-Maurice, veuve de M. Narcisse Carles, à Lyon, 57, chemin de St-Just à St-Simon. — M. J.

### DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Jacquemont frères, passage Musieux, à Givors (Rhône). Commerce de vins et fabrique de liqueurs. M. Jean-Baptiste Jacquemont, liq. 19 août. — M. J.

Cottin et Jimaray, à l'Arbresle (Rhône). Commerce de linages, toiles et vêtements confectionnés. Pitre, 13, rue St-Côme, à Lyon, liq. Jug. 13 août. — M. J.

### DIVORCES

Entre Mme Joséphine Faure, à Lyon, ci-devant quai de Vaise, 33, actuellement rue des Taileries, 5 et M. Claude Jourdan, entrepreneur de voitures publiques, 25, chemin de Francheville, à Ste-Foy-le-Lyon (Rhône). M. Dereszy, notaire à Lyon, liquidateur. Verzier avoué à Lyon. — M. J.

Au profit de Mme Caroline-Joséphine Dugué, à Fay-le-Froid (Haute-Loire), contre M. Abel Issartel, représentant de commerce à Lyon, ci-devant rue Montesquieu, 32, actuellement rue Suchet, 8 Nérard, avoué à Lyon. — M. J.

### SÉQUESTRE

M. Mallon, avoué à Lyon, 65 rue de l'Hôtel de Ville, a été nommé séquestre, à l'effet de recevoir des hospices civils de Lyon, le montant du cautionnement déposé par Mme veuve Janod, née Marie Brochier, 37, rue de Vendôme, à Lyon, pour en faire la répartition à ses créanciers. — S. P.

### FAILLITES

Ripoll, 174, rue Monecy, à Lyon Jug. 27 août. Verney, syndic provisoire. — M. J.

J. Auzole, fabricant de savons, 1, rue du Repos, à Lyon. Jug. 27 août. Verney, syndic provisoire. — M. J.

Vve Berthier, boulanger, 135, rte de Grenoble, à Lyon. Jug. 27 août. Pitre, syndic provisoire. — M. J.

### RAPPORT DE FAILLITES

Nesle, imprimeur, place de la Victoire, 2, à Lyon. Jug. 27 août. — M. J.

Etude de M<sup>e</sup> Cozona, notaire à l'Arbresle (Rhône)

### Vente aux Enchères Publiques

Après décès  
 Le dimanche 2 septembre 1894 à 9 heures du matin  
 1<sup>o</sup> D'un fonds de marchand de vêtements confectionnés, exploité par M. Ressayard  
 2<sup>o</sup> D'une grande quantité de marchandises neuves en dépendant et de divers objets mobiliers.

### EMPLOIS

Jeune homme connaissant le commerce et les langues française et allemande, demande place dans bureau ou magasin. — S'adr. à M. Ant. Denninger, 23, petite rue de la Viabert, à Lyon-les Brotteaux. — 204.

Jeune dame ex-maîtresse couturière, demande journée dans maison bourgeoise de préférence. Adr. offres r. Belcordière, 10, à la concierge.

On demande, 26, avenue de Saxe, un placier ayant clientèle sérieuse en lingerie. Appointement et remise selon chiffre d'affaires.

On demande un contre-maître pour maison d'ébénisterie et meubles de style. Bonnes références. S'adr. à M. Abonnel, rue Choiseul, 17, à Grenoble.

On demande une apprentie modiste. Ecrire au bureau du journal, M. P. C., n<sup>o</sup> 405.

### ASSOCIATIONS

Commandites, Prêts  
 On mettrait 100.000 fr. en totalité ou partie dans affaire. Ecr. R. 2, poste restante Lyon-Terreaux.

On demande à emprunter 30.000 fr. pour donner extension à très bon commerce, au besoin on ferait une situation à la personne. Ecrire O. U., 21, poste restante. Lyon-Terreaux.

Prêts sur billets. — S'adr. Grandin et C<sup>e</sup>, à Antibes.

Employé intéressé est demandé avec 8 ou 10.000 francs pour donner extension à imprimerie en pleine voie de développement et de prospérité. — S'adr. au bureau du journal, n<sup>o</sup> 0998.

### LOCATIONS

On demande à louer petit entrepôt fermé (5 fr. p. mois), pour triçycle, rez-de-chaussée quartier Bellecour, Perrache. Ecr. Faussemagne, 10, rue Laurencin.

A louer, à Charbonnières, Propriété d'agrément et de rapport. Vignes, arbres fruitiers, etc. 12 pièces. Logement pour jardinier, écurie et remise. S'adr. propriété Pilote, au bois de l'Étoile, Charbonnières.

A louer, près Bellecour, beaux appartements, 6 pièces, 4 pièces, 4 pièces. S'adresser au concierge, 6, r. St-Joseph.

A louer au 11 mai 1895, à Mâcon, un Magasin horlogerie-bijouterie, 30, rue Franche, avec agencement intérieur. Pour visiter, s'adr. à M<sup>e</sup> Lospinasse, notaire à Mâcon.

### FONDS

Maison à vendre, quai de Bondy, 24. — Revenu brut : 4.427 fr. S'adr. à M<sup>e</sup> Meistrallet, notaire, rue Hôtel-de-Ville, 32.

A vendre, à une heure de Lyon, sur la limite, grande et belle propriété de rapport et d'agrément, habitation de maître et dépendances, clos de 15 hectares, parc anglais, vignes et prairies, ombrages séculaires, eaux abondantes, vue superbe, bon rapport. Prix à débattre. MM. Ballay et Bérour, place des Terreaux, 7.

A vendre aux enchères, le 9 septembre 1894, la propriété de La Combe, à Julliénas (Ain), comprenant château et dépendances, sources, prés, vignes, forêts, appartenant à Mme Jullien, née de Champeillon.

On peut traiter à l'amiable avant le jour de la vente. S'adresser à Mme Jullien, à La Combe, ou à M<sup>e</sup> Boissonnet, notaire à Saint-Jean-Vieux (Ain).

A céder, cause décès, fonds tailleur civil et militaire ancien et réutil, 20 années d'existence, affaires prouvées. S'adr. bureau du Nouveau Lyon, V. S., n<sup>o</sup> 026.

A remettre près gare Brotteaux, café-restaurant, rec. 45 fr. par jour, 2 chambres payant tous les frais. S'adresser rue Suchet, n<sup>o</sup> 29. Rien des agences.

A vendre ou à louer une Belle Propriété située route de Grenoble, sur la hauteur, cinq minutes des tramways, composée d'une maison bourgeoise 14 pièces, une pièce d'eau de la Compagnie, salle d'ombrage, 4.000 mètres de terrain tout en rapport, maison de jardinier, etc. Prix modéré. S'adr. bureau du journal, sous le n<sup>o</sup> 157.

A vendre, près Bourg (Ain), vaste et solide maison bourgeoise neuve, avec clos, belle et salubre situation. Occasion. M. Textor, Jasseron (Ain).

### OBJETS MOBILIERS

A vendre joli bureau Henri II, une crédence Henri II, un ameublement de salon Henri II, avec rideaux. — Le tout à des prix très modérés. S'adr. chez Mme Raté, marchande de meubles, 21, rue des Remparts-d'Ainay, à Lyon.

A vendre locomobile et Battense, mach. 10 ch. et 4 c. vap. Turbine, voitures, harais, chariots, tonneaux. S'adr. M. Marthe Pajot, Montel par Palignes (S.-et-L.). Paiement comptant.

A vendre, jolie bicyclette, marque F. Clément, poids : 11 à 12 kilos ; pneumatique Nivelet. — Occasion excellente. Prix : 350 fr. — S'adresser à M. F. de Ch. bur. du journal.

Beau Mobilier, salon, chambres, salle à manger, literie, 18, rue Victor-Hugo, au 1<sup>er</sup> au-dessus de l'entresol. Lyon, de 3 h. à midi et de 2 h. à 6 h. Appartement à louer. Presser.

On demande à acheter d'occasion un dictionnaire Larousse, librairie quai de l'Hôpital, 34.

A vendre cuves et tonneaux, de plusieurs dimensions, en bon état. Chatain, à Saint-Fons (Rhône).

Bonne occasion. A vendre, bureau-ministre noyer ciré, long, 1 m. 50, larg. 0.90. Prix, 180 fr. S'adr. M. Sommet, 28, rue Bugeaud.

Jeune petit singe privé à vendre. S'adr. rue Saint-Georges, 98, de 10 h. à 1 h. et de 6 à 8 h.

Foin de première qualité à vendre. S'adresser à M. Ch., bureau du journal, n<sup>o</sup> 0029.

On demande à acheter bon chien de chasse de trois ans, dressé spécialement pour le poil et la plume. S'adr. à M. S., bur. du journal, n<sup>o</sup> 0940.

### DIVERS

vins de Champagne. Une maison sérieuse demande un bon agent pour Lyon à la commission, pouvant introduire des affaires sères. Bonnes conditions. Ecr. avec références à C. D. B. 48, poste restante, Reims.

Rhums. Représentant sérieux pour le gros, demandé par maison honorable. S'adr. K. K. O. poste restante, Bordeaux-Chartrons.

On demande à acheter un chien d'arrêt robuste, nez et dressage parfaits. M. Serge, 19, rue Royale, Lyon.

On demande petite vache bretonne ou suisse. S'adr. villa Beau-Séjour, Sainte-Foy-lès-Lyon.

Chasse. Parts à céder. Prix : 100 fr. 500 hect., très giboy. : Lièvres, perdreaux. Droit à 2 fusils, garde, meute, à la disposition du chasseur, près gare Grénu. Pour renseignements, Humbert, rue Neuve, 16, Lyon.

Leçons de Français à des prix excessivement modérés. S'adresser à M. O., bureau du journal.

Voyageurs et représentants demandés par fabrique d'huiles et savons. Conditions très avantageuses. Ecrire à MM. A. François et Cie, à Pellissanne, près Aix, Provence.

Représentants ou voyageurs demandés pour vins et spiritueux par maison Frasson, de Romanèche-Thorins (S.-et-L.). Superbes conditions, mais les plus sérieuses références sont exigées.

### MODES

M<sup>me</sup> CHARRIN-COLIN

32, Rue de la République  
 A l'entresol

### INSTITUTION

DE JEUNES GENS  
 1, Rue Tronchet, près la place Morand  
 Reentrée des classes le 17 septembre

### LE NOUVEAU LYON

Dans tous les kiosques

### LIBRAIRIE

BERNOUX et CUMIN

6, Rue de la République, Lyon

En vente : Nouveautés

ZOLA (Emile). — Lourdes.

DAUDET (Léon). — Les Nouragues.

FRANCE (Anatole). — Le Lys rouge.

PRÉVOST (Marcel). — Demi-Vierge.

LA BRÛLÉE (Jean de). — Badinage.

POUVILLON (Emile). — Bernadette de Lourdes.

BOUCHER (Paul). — Cosmopolis.

GYP. — Le Mariage de Clifton.

ACARD (Jean). — Fleur d'Albion.

FOUCHER (Paul). — Réchain, avare.

THEURIET (André). — Tentation.

Au lieu de 3.50 : 2.75 net  
 Franco par poste : 3.25 net

### ON TROUVE

#### A la même Librairie

#### LE TOUR DU MONDE

Par E. Charton

Origine à fin 1893. — 66 volumes cartonnés toile rouge.  
 550 fr. au lieu de 957

Payable 50 francs par mois

Bel exemplaire à l'état de neuf de cette publication qui comprend actuellement 66 volumes contenant 430 voyages et environ 18.500 gravures, 700 cartes ou plans.

### MOTEURS A GAZ

Machines à Vapeur

Constructions mécaniques

### A. FARRA & C<sup>e</sup>

25, Chemin des Pins

### EXPOSITION UNIVERSELLE

De Lyon

### RESTAURANT

### BALLON CAPTIF

AUBEMARD, Propriétaire

Déjeuners, 3f. Dîners, 3f. 50

Service à la carte

Entrée libre pour les heures de repas, de 11 h. à 1 h. et de 6 à 8 h.

## BICYCLETTE PRIME

Le NOUVEAU LYON a l'honneur d'informer ses abonnés et lecteurs qu'en vertu d'un traité exclusif passé avec un des principaux fabricants de bicyclettes de France, il est en mesure de leur offrir une bicyclette dite du NOUVEAU LYON, garantie contre tout vice de construction et comprenant tous les perfectionnements vélocipédiques réalisés jusqu'à ce jour.

Grand cadre en tubes d'acier étiré à froid, sans soudure. Pédalier étroit, dernier modèle perfectionné. Tension de chaîne à l'arrière. Tête de fourche à double plaquette en acier estampé. Roues égales, de 70 ou 75 cent., ou 75 devant, 70 arrière, au choix. Rayons directs, en acier éprouvé, à haute tension. PNEUMATIQUES Vital démontables, genre Dunlop ou Vallée. Chaîne à rouleaux trempés et rodés. Guidon droit ou cintré. Poignées caoutchouc ou buffle noir.

Bague de guidon, frein et garde-boue entièrement démontables. Tige de selle en tube à 7. Pédalés à billes à scie ou à caoutchoucs à recouvrements. Manivelles rondes en acier estampé. Boussole-pieds nickelés détachables. Peinture triple email noir vitrifié, parties richement nickelées. Grand pignon ou roue de chaîne de 12 dents. Pignon du moyeu arrière de 8 dents. Développement : 4<sup>m</sup> 95 par tour de pédale, la roue motrice étant de 70 cent. Selle genre hamac, Sacoche clé dent de lion, burette, pompe et trousse à réparations. Poids : 14 KILOS.

### La Bicyclette du NOUVEAU LYON

D'une valeur courante de 500 fr., est mise à la disposition de nos abonnés d'un an au prix exceptionnel de 250 fr. Les commandes seront reçues dans nos bureaux et servies suivant l'ordre des inscriptions.

